

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La 4^{ème} réunion publique faisant suite à l'incendie de la clarifloculation du site Seine aval du SIAAP le 3 juillet dernier s'est tenue ce jour à la Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye (78) sous la présidence de Monsieur le Préfet des Yvelines Jean-Jacques Brot.

Devant les élus des communes riveraines et les représentants de plusieurs associations de riverains, le Président, le Directeur Général et les Directions concernées du SIAAP ont pu présenter à cette occasion un nouvel état des lieux de la situation et un point d'étape des actions mises en oeuvre depuis l'incendie dans le cadre d'une collaboration étroite avec l'ensemble des services de l'Etat.

Précisément, le SIAAP a présenté lors de cette réunion des éléments d'information actualisés couvrant les sujets suivants :

- l'identification encore en cours des causes de l'incendie du 3 juillet dernier,
- la mise en oeuvre du prochain audit de sécurité du site,
- l'enchaînement des trois prochaines étapes d'ici à l'été prochain permettant un retour à la meilleure performance épuratoire possible sur le site, hors usage de l'équipement détruit de la clarifloculation,
- le bilan de suivi de la qualité du milieu naturel en Seine sur la zone avale proche de l'usine,
- les simulations de gestion du système épuratoire et d'impact sur le milieu naturel dans le cas d'épisodes pluvieux importants pouvant survenir dans les prochains mois,
- le calendrier de la reconstruction de l'équipement, par ailleurs déjà précisé lors des précédentes réunions.

A l'occasion de cette nouvelle réunion publique, le SIAAP a rappelé sa volonté de rendre public l'ensemble des informations en sa possession concernant cet incident, ses suites et ses conséquences, comme il s'y emploie depuis le 3 juillet dernier.

De même, il a souligné continuer à être en contact permanent avec les élus riverains et dans une logique de large diffusion de l'information en direction des populations concernées. Enfin, la présentation des actions menées depuis le 3 juillet dernier a permis d'illustrer le travail efficace réalisé dans le cadre d'une collaboration quotidienne entre les services de l'Etat et les services du SIAAP sur les enjeux de sécurité industrielle et de retour à la meilleure performance épuratoire possible sur le site Seine aval.

La présentation diffusée ce jour par le SIAAP est disponible sur le site www.siaap.fr

Contact presse : c.euzen@tilder.com

À propos du SIAAP www.siaap.fr

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1928 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.